



CPPNI DU 04/03/2025

SALAIRES : LE PATRONAT RETOMBE DANS SES MAUVAISES HABITUDES

Lors de la réunion du 21 janvier 2025, la délégation patronale avait formulé une proposition salariale largement en deçà des revendications de **FO**. Face à cette situation, nous avons soumis une nouvelle contre-proposition le 4 février 2025, fixant le premier niveau à 1 811,52 €, et en élargissant le mécanisme des coefficients transitoires à d'autres niveaux. ➡ [Consultez la proposition complète sur notre site.](#)

La CPPNI de la branche des prestataires de services s'est tenue le 4 mars 2025. Suite à notre contre-proposition, le patronat a présenté une nouvelle grille.

Cependant, cette proposition est toujours trop éloignée de nos revendications, et l'élargissement des coefficients transitoires n'a pas été retenue. Pire encore, la grille proposée repose sur un déploiement en deux temps :

- Une première application à l'extension,
- Une seconde, reportée à quatre mois plus tard.

Statuts	Niv.	Coef	Ind.	Pt.	Rém.
Empl.	I	120	439	4,105	1 802,10 €
		130	441	4,105	1 810,31 €
		140	443	4,105	1 818,52 €
	II	150	445	4,105	1 826,73 €
		160	446	4,105	1 830,83 €
	III	170	449	4,105	1 843,15 €
		190	451	4,105	1 851,36 €
TAM	IV	200	513	3,763	1 930,42 €
		220	528	3,763	1 986,86 €
	V	230	542	3,763	2 039,55 €
		240	558	3,763	2 099,75 €
	VI	250	572	3,763	2 152,44 €
		260	591	3,763	2 223,93 €
Cadres	VII	280	679	3,687	2 503,47 €
		290	727	3,687	2 680,45 €
		300	852	3,687	3 141,32 €
		330	864	3,687	3 185,57 €
	VIII	360	924	3,687	3 406,79 €
		390	999	3,687	3 683,31 €
		420	1074	3,687	3 959,84 €
		450	1312	3,687	4 837,34 €
	IX	500	1552	3,687	5 722,22 €
		550	1709	3,687	6 301,08 €

GRILLE APPLICABLE A L'EXTENSION

Statuts	Niv.	Coef	Ind.	Pt.	Rém.
Empl.	I	120	466	3,876	1 806,22 €
		130	468	3,876	1 813,97 €
		140	470	3,876	1 821,72 €
	II	150	472	3,876	1 829,47 €
		160	474	3,876	1 837,22 €
	III	170	476	3,876	1 844,98 €
		190	482	3,876	1 868,23 €
TAM	IV	200	514	3,763	1 934,18 €
		220	531	3,763	1 998,15 €
	V	230	542	3,763	2 039,55 €
		240	558	3,763	2 099,75 €
	VI	250	572	3,763	2 152,44 €
		260	591	3,763	2 223,93 €
Cadres	VII	280	679	3,687	2 503,47 €
		290	727	3,687	2 680,45 €
		300	852	3,687	3 141,32 €
		330	864	3,687	3 185,57 €
	VIII	360	924	3,687	3 406,79 €
		390	999	3,687	3 683,31 €
		420	1074	3,687	3 959,84 €
		450	1312	3,687	4 837,34 €
	IX	500	1552	3,687	5 722,22 €
		550	1709	3,687	6 301,08 €

GRILLE APPLICABLE 4 MOIS APRES L'EXTENSION



La grille proposée reste insuffisante. Avec notre dernière proposition, nous avons fait un effort à condition d'obtenir l'élargissement des coefficients transitoires... qui disparaissent aujourd'hui.

Ensuite, les salariés ont déjà perdu deux ans dans cette attente, et voilà qu'on leur demande encore de patienter pour espérer un décollage du SMIC. Même si la DGT devrait accélérer l'extension, étant donné que la branche est sous surveillance, la première grille ne s'appliquera pas avant mai au mieux, simplement pour suivre l'évolution du SMIC. Quant à un (léger) décollage par rapport SMIC, il faudrait attendre septembre, au plus tôt...

Sur l'état des négociations, nous nous sommes inquiété sur le manque de loyauté des organisations patronales. Une fois encore, celles-ci ont adopté une méthode plus que discutable : comme en juin 2023, elles ont transmis avant même le début de la réunion un projet d'accord, en indiquant qu'il serait mis à signature sans même attendre les discussions. Une conception bien étrange de la négociation...

Durant la réunion, nous nous sommes déclarés non signataires cet accord. D'autres organisations ont indiqué qu'elles se positionneraient lors de la prochaine CPPNI d'avril. À ce stade donc, rien ne garantit que l'accord recueillera les signatures nécessaires.

Dans tous les cas, nous continuerons à vous tenir informés de l'avancée des négociations.

Vos contacts de branche :

Pierre-Yves MOSER – responsable de branche – moser.py@gmail.com

Delphine WAJINGLAS – responsable de branche – wajnglas.delphine@gmail.com

Paul BRIEY – chargé de mission branches – pbriey@fecfo.fr



**DES QUESTIONS ? BESOIN
D'ACCOMPAGNEMENT ?**

ADHÉREZ A FO !

